

La Présidente

Réf : CDE5 2016.12 FB/FdB

À l'attention des parents d'élèves du Ve arrondissement

Objet : Réforme de la restauration scolaire imposée par la Maire de Paris

Madame, Monsieur, Chers parents,

Les caisses des écoles, établissements publics autonomes présidés par les maires d'arrondissement, sont chargées dans chaque arrondissement de gérer la restauration scolaire.

A la différence d'autres établissements, la caisse des écoles du $V^{\grave{e}me}$ arrondissement de Paris a pris le parti de :

- cuisiner elle-même, sur place, les repas offerts aux écoliers, plutôt que de confier la réalisation de cette tâche à certains grands groupes de restauration,
- proposer à ses écoliers un grand nombre de produits issus de l'agriculture biologique (pain, fromages, viandes, yaourts, biscuits...); les goûters sont 100 % BIO et les déjeuners le sont, en moyenne, à 60 %,
- s'approvisionner directement et quasi-systématiquement auprès de producteurs locaux (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) afin de faire découvrir aux enfants les produits du terroir et d'assurer une parfaite traçabilité des repas qui leur sont servis. C'est ainsi, par exemple, que la plupart des produits laitiers proviennent de l'Orne ou du Vexin, que les bovins proviennent de l'Eure et de la Somme et que les poissons proviennent de Bretagne.

Cette politique favorise la qualité des productions et contribue à maintenir l'emploi en agriculture. Elle fait de la caisse des écoles du Ve arrondissement l'une des plus vertueuses de Paris, d'autant plus que ses approvisionnements sont issus de filières courtes.

Pourtant la Maire de Paris a décidé de réformer dans la précipitation la restauration scolaire à Paris en voulant centraliser les achats et les approvisionnements, les ressources humaines et prendre la main sur la prestation servie à vos enfants.

Cette politique de recentralisation avait commencé il y a quelques temps de manière rampante avec l'uniformisation des tarifs sur tout Paris et avec une réforme des financements des caisses des écoles sans prise en compte réelle des grandes différences entre les caisses.

Cette réforme prétend faire des économies d'échelle et donc réduire le prix de revient des repas servis aux petits parisiens. L'idée semble louable mais totalement irréaliste dans les faits. En effet, aujourd'hui la caisse des écoles du Ve se situe dans la moyenne basse des prix de revient parisiens alors même que sa prestation est de grande qualité. Il est donc possible dès à présent de faire bien à des coûts raisonnables.

Demain, la Maire de Paris souhaite acheter en grande quantité et gérer les personnels de l'Hôtel de Ville. Dès aujourd'hui je peux vous dire ce qu'il en sera : marchés confiés à des grosses sociétés alimentaires industrielles avec une baisse inéluctable de la qualité, une démotivation des équipes de restauration noyées dans une structure qui les dépasse. Il y aura création de structures centrales et globalement inflation des dépenses de la Ville avec en conséquence toujours plus d'impôts.

Il nous faut réagir ! Nous avons besoin de vous pour faire barrage à cette politique désastreuse pour l'avenir de la restauration scolaire à Paris.

Je vous convie pour cela à une réunion autour d'un <u>café à la mairie du Ve</u> <u>arrondissement le mercredi 9 mars prochain à 8h45</u>, et vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence (marie.meunier@paris.fr).

Comptant sur votre mobilisation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à l'expression de mes salutations les meilleures et dévouées.

La Maire du Vème arrondissement Présidente de la Caisse des Ecoles

Florence BERTH